

Libération conditionnelle—Loi

M. Prud'homme: Il est bien évident, monsieur le Président, que mon collègue a raison, que des mesures urgentes auraient dû être prises. Et il serait intéressant de savoir et ce n'est pas moi qui le demande, c'est un député de la majorité, je ne veux pas l'embarrasser indûment, mais il est du Québec, de la région de Montréal, c'est un député, dis-je, qui a demandé ou qui va demander au solliciteur général: Quelle mesure allez-vous prendre, parce que c'est très important. La population a bien plus peur de toutes ces questions-là. Cela ce sont des véritables questions. Je vous remercie. C'est un argument que j'ai complètement oublié d'employer, mais le temps presse, on nous fait signe qu'il faut aller, qu'il faut se presser. Mais je peux dire une chose: Les enquêtes internes, on sait toujours ce que cela donne. C'est très important que nous puissions savoir. Vous avez absolument raison. Je remercie l'honorable député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) qui a toujours évidemment la sagesse d'aller voir les choses très pratiques, immédiates, une intuition, et je pense qu'intuitivement, il a raison de croire que le solliciteur général aurait pu faire une déclaration sur cette question. Je le regrette, mais j'aurais aimé que peut-être l'ancien solliciteur général, c'est dommage qu'il ne soit pas là maintenant encore comme nouveau solliciteur général, mais ce qui m'inquiète, c'est qu'il soit devenu ministre de la Défense nationale. Il va falloir le surveiller, mon chef, absolument.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Paproski): Le vote porte sur la motion du solliciteur général (M. Kelleher).

M. Kelleher propose:

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'accepte pas l'amendement apporté par le Sénat au projet de loi C-67, Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les pénitenciers, parce que la Chambre croit que la Commission des libérations conditionnelles est mieux structurée et a beaucoup plus d'expérience pour s'occuper de toutes les questions de fait relatives à toute probabilité de conduite violente et s'assurer que la sécurité publique est adéquatement sauvegardée en laissant à la Commission le processus de décision.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Convoquez les députés.

(La motion de M. Kelleher, mise aux voix, est adoptée.)

● (1800)

(Vote n° 296)

POUR

Députés

Attewell
Beatty
Bernier
Bertrand
Binns
Blackburn
(Jonquière)
Boyer
Bradley
Brightwell
Brisco
Browes
Caldwell
Cardiff
Coates
Collins
Cook
Cossitt
Côté
(Lac-Saint-Jean)
Crofton
Darling
Daubney
Della Noce
Desrosiers
Dick
Dorin
Duplessis
Ellis
Epp
(Provencher)
Ferland
Fontaine

Fraleigh
Fraser
Fretz
Graham
Gray
(Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine)
Grisé
Hardey
Hawkes
Hicks
Hnatyshyn
Holtmann
Horner
Jacques
James
Jepson
Joncas
Jourdenais
Kelleher
Kempling
King
Ladouceur
Landry
Lanthier
Lawrence
Lesick
Lewis
Lopez
MacDougall
(Timiskaming)
MacKay
Marin

Martin
Mayer
Mazankowski
McCain
McCuish
Minaker
Moore
Nicholson
(Niagara Falls)
Peterson
Plourde
Redway
Ricard
Roman
St. Germain
Scott
(Victoria-Haliburton)
Siddon
Sparrow
Stackhouse
Tardif
(Charlesbourg)
Thacker
Towers
Tupper
Turner
(Ottawa-Carleton)
Vézina
Warner
White
Winegard—87.

CONTRE

Députés

Allmand
Althouse
Angus
Benjamin
Blackburn
(Brant)
Boudria
Broadbent
Caccia
Cassidy
Dingwall
Finestone
Frith
Gagliano

Gauthier
Gray
(Windsor-Ouest)
Hopkins
Johnston
(Saint-Henri-Westmount)
Keeper
Malépart
Marchi
McDonald
(Broadview-Greenwood)
Nunziata

Nystrom
Penner
Pépin
Prud'homme
Robichaud
Rompkey
Rossi
Turner
(Vancouver Quadra)
Young—31.

● (1820)

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion adoptée.